

RÉSUMÉ DESCRIPTIF DE LA CERTIFICATION (FICHE RÉPERTOIRE)

Intitulé (cadre 1)

Ingénieur diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles (ENSAIT)

(cadre 2) Autorité responsable de la certification

Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries
Textiles

Modalités d'élaboration des références : CTI

Qualité du(es) signataire(s) de la certification (cadre 3)

Directeur de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts
et Industries Textiles

Niveau et/ou domaine d'activité (cadre 4)

Niveau : I

Code NSF :

200n – 200p -200r

225s

240p – 240r – 240s -240t

241

242

Résumé du référentiel d'emploi et éléments de compétences acquis (cadre 5)

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

L'ENSAIT a pour mission de former des ingénieurs spécialisés dans les fibres et les textiles, avec une large culture scientifique et ouverts sur le monde.

Le rôle de l'ingénieur ENSAIT consiste à innover, concevoir, fabriquer, et tester de nouveaux produits, de nouveaux matériaux, ou de nouveaux procédés industriels répondant aux exigences du secteur textile, dans le respect des valeurs de l'entreprise et des normes environnementales.

L'ingénieur ENSAIT est capable de gérer les aspects qualité, organisationnels, techniques, humains ou logistiques d'une entreprise et sait choisir, acheter, approvisionner dans le respect des normes de qualité et d'éthique. Il dispose des compétences pour manager une équipe et contribuer au processus de décision de son entreprise.

Les diplômés ENSAIT sont des spécialistes textiles sachant s'adapter aux secteurs très diversifiés des entreprises qui les embauchent : mode, luxe, aéronautique, automobile, santé, sports, grande distribution, conseil ... En plus de leur spécialisation en génie textile, ils disposent d'une formation avec une large ouverture scientifique, économique et humaine. Les trois stages obligatoires et l'expérience internationale inclus dans leur cursus leur permettent d'acquérir de l'expérience professionnelle dans différents secteurs d'activité et les préparent à une meilleure adaptation au marché de l'emploi, en France ou à l'international.

Compétences ou capacités évaluées

1. Dimension générique propre à l'ensemble des titres d'ingénieur :

- Aptitude à mobiliser les ressources d'un large champ des sciences fondamentales
- Connaissance et compréhension d'un champ scientifique et technique de spécialité
- Maîtrise des méthodes et des outils de l'ingénieur : identification, modélisation et résolution de problèmes, même non familiers et non complètement définis, collecte et interprétation de données, utilisation des outils informatiques, analyse et conception de systèmes complexes, expérimentation
- Capacité à s'intégrer dans une organisation, à l'animer et à la faire évoluer : engagement et leadership, management de projets, maîtrise d'ouvrage, communication avec des spécialistes comme avec des non-spécialistes
- Prise en compte des enjeux industriels, économiques et professionnels : compétitivité et productivité, innovation, propriété intellectuelle et industrielle, respect des procédures qualité, sécurité
- Aptitude à travailler en contexte international : maîtrise d'une ou plusieurs langues étrangères, sûreté intelligence économique, ouverture culturelle, expérience internationale
- Respect des valeurs sociétales : connaissance des relations sociales, environnement et développement durable, éthique

2. Dimension spécifique de la formation ENSAIT :

- Connaissance et maîtrise de la filière textile : des technologies textiles, des fibres et structures textiles et de leurs traitements, ainsi que des innovations de ce secteur
- Maîtrise des techniques de caractérisation chimique, physique et mécanique des propriétés des structures textiles
- Compréhension de la relation entre les propriétés des textiles et leur structure à différentes échelles, de l'atome à l'échelle macro
- Capacité à choisir les matériaux et procédés d'élaboration d'un produit textile en fonction d'un cahier des charges et des contraintes économiques et environnementales
- Connaissance des secteurs habillement/mode/distribution et textiles techniques, de l'organisation des entreprises de ces secteurs et de leur chaîne logistique, de l'approvisionnement à la distribution
- Mise en œuvre des outils et normes qualité dans le secteur textile
- Connaissance de l'eco-conception et enjeux de développement durable dans la filière textile

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat (cadre 6)

Les diplômés exercent dans les secteurs du textile ou de l'habillement, mais également dans toutes les industries faisant usage des matériaux textiles (transport, bâtiment, santé ...).

Secteurs d'activité (enquête CGE 2018)

- Sport : 21%
- Enseignement / recherche : 14%
- Luxe : 14%
- Santé : 12%
- Habillement / mode : 12%
- Conseil : 12%
- Fabrication textile : 7%
- Automobile : 4%
- Impression : 2%
- Blanchisserie : 2%

Les types d'emplois accessibles (enquête CGE 2018)

- Ingénieur R&D : 30%
- Ingénieur produit : 11%
- ingénieur qualité : 11%
- Ingénieur production : 11%
- ingénieur matière : 9%

- Ingénieur méthodes et essais : 9%
- Chef de projet : 7%
- Enseignant : 4,5%
- Consultant : 4,5%
- Ingénieur logistique : 2%
- Ingénieur commercial : 1%

Codes des fiches ROME les plus proches (5 au maximum) :

H1206 - Management et ingénierie études, recherche et développement industriel

H1502 - Management et ingénierie qualité industrielle

H2502 - Management et ingénierie de production

M1703 - Management et gestion de produit

M1101 – Achats

Modalités d'accès à cette certification (cadre 7)

L'accès à la certification peut se faire par 3 voies :

- Par une formation classique
- Par une formation par apprentissage
- Par la VAE

L'Ensaït est également habilitée par la CTI à délivrer la certification par la formation continue : cette démarche est à l'étude et n'est pas encore applicable.

Descriptif des composantes de la certification :

1. Formation classique

Le cursus est organisé en 6 semestres (semestres 5 à 10). Le semestre 8 est consacré à l'international, et le semestre 10 au projet de fin d'études.

La formation en tronc commun des ingénieurs ENSAIT est divisée en trois départements : les « Sciences Pour l'Ingénieur », les « Sciences Economiques et Humaines » et les « Technologies Textiles et Habillement », ce dernier secteur marquant la spécificité textile de l'école. Ce tronc commun est complété par une formation d'option. Il en existe deux, intitulées : « Ingénierie Textiles Techniques » et « Ingénierie Mode et Services », formant respectivement des ingénieurs plutôt destinés au secteur des textiles techniques et au secteur de la distribution de la mode, l'habillement et le luxe.

Répartition en pourcentage du volume horaire et crédits ECTS des composantes de la formation :

Total de la formation : 180 ECTS

- Tronc commun :

- Sciences pour l'ingénieur 11 % - 10 ECTS
- Sciences économiques et humaines et Langues vivantes 22 % - 19 ECTS
- Spécialité : Technologies Textile Habillement 34 % - 42 ECTS
- Activités de mise en situation : projets, séminaires 15 % - 20 ECTS

- Choix d'une option et spécialisation obligatoire (à partir de la 2^{ème} année) 18 % - 23 ECTS

- Ingénierie Mode et Services (IMS)
- Ingénierie Textiles Techniques (ITT)
- Domaines
- Mineures métiers

Les périodes externes à l'école :

- Périodes obligatoires en entreprise : 38 semaines

- 8 semaines en 1^{ère} année : stage de découverte de l'entreprise – 6 ECTS
- 12 semaines en 2^{ème} année : stage assistant ingénieur – 6 ECTS
- 18 semaines en 3^{ème} année : projet de fin d'études – 30 ECTS

- Période internationale obligatoire : 12 semaines minimum (semestre d'échange et/ou stage) : 26 ECTS

2. Formation par apprentissage

Chacune des trois années du cursus est découpée en périodes d'alternance entreprise/académique de plusieurs semaines. Les durées totales des périodes académiques sont :

- 1^{ère} année : 20 semaines académiques
- 2^{ème} année : 19 semaines académiques
- 3^{ème} année : 19 semaines académiques

Total période entreprise sur les 3 ans : 83 semaines – 90 ECTS

Période internationale obligatoire : 12 semaines minimum, dont 4 semaines de séjour linguistique au Royaume-Uni organisées par l'ENSAIT, et 8 semaines de missions internationales proposées par l'entreprise d'accueil de l'apprenti.

Répartition en pourcentage du volume horaire et crédits ECTS des enseignements académiques :

- Sciences pour l'ingénieur 25 % - 21 ECTS
- Spécialité : Technologies Textile Habillement 38% - 35 ECTS
- Sciences économiques et humaines et Langues vivantes 33 % - 22 ECTS
- Activités de mise en situation : projets, séminaires 4 % - 12 ECTS
- Entreprise : 90 ECTS

Modalités d'évaluation des acquis (formations classique et apprentissage) :

Les acquis sont évalués par contrôle continu, de façon individuelle ou par groupe : examens écrits, travaux pratiques, exposés, dossiers, projets, travaux de groupe.

Conformément aux directives de la CTI, un niveau minimum en anglais certifié par un organisme externe est exigé. Le niveau requis à l'ENSAIT est de 70 pour le BULATS, ou de 830 pour le TOEIC.

Les périodes en entreprise font l'objet d'une triple évaluation : grille d'évaluation par le tuteur entreprise ou le maître d'apprentissage, rapport écrit, exposé oral.

Les modalités d'évaluation et d'obtention du diplôme sont définies dans le règlement des études et des examens.

3. Formation par la VAE

Les acquis sont l'ensemble des compétences professionnelles, issues d'une activité salariée ou non-salariée. Ces activités, exercées en continu ou non doivent s'être déroulées sur une durée de 3 ans minimum et avoir un rapport direct avec la certification.

La certification est accordée par un jury composé paritairement d'industriels et d'enseignants de l'école.

Validité des composantes acquises :

| Conditions d'inscription à la certification | Oui | Non | Composition des jurys |
|--|-----|-----|---|
| Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant | x | | Jury de diplôme : - Directeur de l'Ensaït - Directrice/Directeur des Etudes - Ensemble des enseignants intervenant dans la formation |
| En contrat d'apprentissage | x | | Jury de diplôme : - Directeur de l'Ensaït - Directrice/Directeur des Etudes - Responsable de l'apprentissage - Ensemble des enseignants intervenant dans la formation |
| Après un parcours de formation continue | x | | <i>En cours de création</i> |

| | | | |
|--|---|---|--|
| En contrat de professionnalisation | | x | |
| Par candidature libre | | x | |
| Par expérience <i>Date de mise en place VAE : juin 2007</i> | x | | Jury de VAE paritaire industriels/enseignants : - Directeur de l'Ensait ou son adjoint - Responsable VAE de l'Ensait - 2 enseignants permanents - 2 ingénieurs diplômés Ensait ou professionnels |

| Liens avec d'autres certifications (cadre 8) | Accords européens ou internationaux (cadre 9) |
|--|---|
| <p>Certification reconnue ou en équivalence :</p> <p>L'obtention de ce diplôme d'ingénieur entraîne l'attribution du grade de master.</p> <p>Autres certifications :</p> <p>Il est possible de suivre en double cursus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Master Sciences du médicament Spécialité Dispositifs médicaux et Biomatériaux - Conception & évaluation (M2 recherche) (Université de Lille) - Master 2 recherche en Ingénierie des Matériaux et des Surfaces (ENSAM) - Filière Création d'Entreprise et Entrepreneuriat (Ecole Centrale Lille) <p>Poursuites d'études possibles à l'ENSAIT :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mastère Spécialisé Management et Innovation dans la Mode (ENSAIT-IAE-IFM) | <p>Accord de doubles diplômes internationaux avec les établissements suivants:</p> <p>DONGHUA (Chine) ESITH (Maroc) MINHO (Portugal) SOOCHOW (Chine) <i>en cours de renégociation</i> SHINSHU (Japon) St PETERSBOURG (Russie) : <i>en cours de renégociation</i> TECHNISCHE UNIVERSITÄT DRESDEN (Allemagne) : <i>en cours de renégociation</i> UPC (Espagne) : <i>en cours de renégociation</i></p> |

Base légale (cadre 10)

| |
|---|
| <p><u>Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :</u> Arrêté du 26 janvier 2017 paru au JO du 04 février 2017 - Habilitation pour 6 ans (situation au 1er septembre 2016)</p> <p><u>Références autres :</u> L'ENSAIT a été habilitée en 2016 par la CTI à délivrer le diplôme d'ingénieur par la VAE.</p> |
|---|

Pour plus d'information (cadre 11)

Statistiques :

Environ 130 diplômés par an

Autres sources d'informations :

<http://www.ensait.fr/>

<http://guide.ensait.fr>

<http://apprentissage.ensait.fr>

<http://concours.ensait.fr>

<http://mastere-mim.ensait.fr/>

Lieu(x) de certification :

ENSAIT, 2 Allée Louise et Victor Champier, BP 30329, 59056 Roubaix Cedex 1

Tél : + 33 (0)3 20 25 64 64

Lieu(x) de préparation à la certification déclaré(s) par l'organisme certificateur :

ENSAIT, 2 Allée Louise et Victor Champier, BP 30329, 59056 Roubaix Cedex 1

Tél : + 33 (0)3 20 25 64 64

Historique de la certification :

1881 : Ecole Nationale d'Arts Industriels (ENAI)

1921 : Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles (ENSAIT)

1945 : Formation d'ingénieurs sous statut étudiant

2000 : Formation d'ingénieurs sous statut apprenti

2016 : Habilitation pour 6 ans à délivrer le diplôme d'ingénieur par la CTI

Liste des liens sources (cadre 12)

Site Internet de l'autorité délivrant la certification

www.cti-commission.fr/